



Procès-Verbal du Comité Directeur du 19 avril 2017

Présents : A. Tournier-Lasserre - T. Chevot - M. Boufarcha - D. Eisenstein - D. Laborde - P. Celestin - A. Bernard - A. Mahieu - P. Veyrat - JP Lunel - S. Lemaire - I. Ruscade - JM Pegain - P. Bonnamy

Excusés : P. Chedeville - A. Rivière - M. Gnahore - P. Boschiero

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du comité directeur du mois de Mars.
- Interclubs
- Meeting 2017
- Stage de Printemps
- Début de saison estivale
- Questions/informations diverses

• Approbation du Procès-verbal du comité directeur du mois de Mars

Aucun commentaire n'étant fait sur le Procès-verbal du Comité Directeur du 15/03/2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents. Il sera consultable sur le site internet du club.

• Interclubs

Le 1^{er} tour des Interclubs de Nationale 2 se déroulera le dimanche 7 mai à Tremblay en France. La liste définitive des athlètes participants aux Interclubs a été établie. Celle-ci pourra toutefois évoluer en fonction de la forme et d'éventuelle blessure ou absence de dernière minute des compétiteurs. Côté « homme », toutes les épreuves sont complètes. Côté « femme », il reste quelques interrogations sur la présence ou non d'athlètes, ce qui pourra redistribuer les titulaires ou remplaçants sur quelques disciplines.

Le quota maximum imposé de 12 athlètes étrangers et/ou mutés sera respecté.

Pour les juges, le nombre et le niveau requis seront également respectés lors des deux tours.

Les convocations vont être rapidement envoyées aux participants titulaires et remplaçants.

Le 2^{ème} tour se déroulera le 20 ou le 21/05 en fonction des résultats du 1^{er} tour. L'objectif du club est de se maintenir en Nationale 2 sachant que les 8 meilleurs clubs

de cette division au 1^{er} tour pourront jouer la finale d'accession au niveau supérieur au 2^{ème} tour et que les 4 derniers joueront le maintien ou la descente.

- **Meeting 2017**

Un point complet sur l'organisation et les tâches à réaliser pour ce 33^{ème} meeting est fait.

Encore une fois, le plateau des athlètes présents cette année sera relevé. La liste des participants (mise à jour régulièrement, car nous attendons encore beaucoup de retour d'athlètes actuellement en stage) est consultable sur notre site internet via le lien <http://www.esmontgeron-athle.fr/start-list.php>. De plus, 2 épreuves handisports (100 et 200m) sont au programme en lien avec la fédération française handisport.

Côté organisation, tout est prêt ou en cours de finalisation : jury, hébergement, aides, médical, matériel, protocole, buvette, buffet...

Pour les aides, T. Chevot a fait parvenir par mail le courrier de demande d'aide accompagné du bulletin réponse. Chaque membre du club doit répondre rapidement pour indiquer leur présence ou non à la manifestation.

Pour le buffet, le comité directeur a décidé de modifier son organisation en changeant de fournisseur afin, entre autre, de baisser les coûts. P. Veyrat, en charge de ce dossier, explique le déroulement (prestataire Super U qui a l'avantage d'être ouvert le dimanche matin) et les contraintes (camion frigo, aides pour préparation, la mise en place et le service du buffet...) de ce nouveau choix.

Pour les affiches, en raison des élections présidentielles, celles-ci ne seront collées sur les panneaux prévus à cet effet qu'à partir du 08/05. De l'aide (3 équipes de 2 personnes) est nécessaire pour les tournées de collage. Une distribution chez les commerçants se fera en amont. De plus, il est prévu que 700 faces d'abribus accueillent l'affiche dans tout le département (gestion par le Conseil Départemental).

Côté presse, un article est déjà paru dans le journal de l'Essonne et tous les grands journaux seront informés de l'événement dans les deux semaines précédentes au meeting (Equipe, Parisien, Républicain, AFP ...).

SFR Sport, le nouveau partenaire de la FFA, permettra d'avoir des retransmissions de l'événement au niveau télévisuel.

Pour la buvette, suite à la démolition des anciens locaux et garages, un barnum sera mis à la disposition par la Mairie, pour assurer un accueil adapté (mise en place aussi de l'enrobé au niveau des travaux réalisés).

Le parking devrait être terminé pour le meeting.

- **Stage de Printemps**

Le stage s'est déroulé à La Pommeraye du 1^{er} au 7 avril. Le retour de l'encadrement technique constate qu'il s'est passé dans de bonnes conditions et dans une excellente

ambiance. De plus, la rénovation des hébergements est terminée et, donc, les locaux propres.

Mme la Présidente informe qu'il reste quelques soucis au niveau de la facturation par le site de La Pommeraye, celle-ci ne reflétant pas l'occupation et le nombre de participants présents sur site.

Il faut commencer dès à présent à réfléchir au prochain stage de 2018, sur le lieu, le budget et le nombre de participants (estimé à 40 à ce jour). Des athlètes devront intégrer le groupe de travail afin de satisfaire l'ensemble des participants.

- **Début de saison estivale**

La saison estivale est déjà commencée depuis le 25/03 avec une journée pour les EA/PO. Les compétitions vont maintenant s'enchaîner pratiquement tous les week-ends jusqu'en juillet et août pour certains de nos athlètes avec les championnats du monde à Londres.

Pour rappel, le club accueillera les championnats régionaux cadets/juniors les 3 et 4 juin prochains.

- **Questions/informations diverses**

- **Matériels :**

2 nouveaux chariots avec poids pour les entrainements ont été achetés, ainsi que de nouveaux drapeaux (rouge, jaune, blanc) pour le jury, ainsi que des câbles et des poignées pour les marteaux, en plus du matériel de début de saison.

- **Travaux :**

Le parking du stade rue de la Justice est actuellement en travaux de réfection et devrait être disponible pour le meeting.

- **Vigilance :**

La Mairie nous a fait part de la présence de chenilles processionnaires sur la commune et plus particulièrement dans l'enceinte du stade. Il est demandé à chaque entraîneur d'avertir son groupe d'athlètes de ne pas toucher, ni écraser ces bêtes urticantes.

- **Fête de la Ville :**

Mme la présidente rappelle que la Fête de la Ville se tiendra le 24/06. Il sera nécessaire que les adhérents du club se mobilisent pour la tenue des ateliers et du stand, malgré les compétitions ce week-end-là.

- **Employeur :**

Conformément à ce qui lui était demandé et à la législation, le club va devenir l'employeur d'un athlète appartenant à la ligue professionnelle LNA (P. Martinot-Lagarde) avec un CDD d'un an. La mise en place et les démarches sont gérées par le trésorier A. Mahieu, que la Présidente remercie du fait de la complexité des démarches à réaliser.

<p style="text-align: center;">La séance est levée à 22H20 Le prochain Comité directeur aura lieu le <u>Jeudi 11 mai 2017</u> à 20H00 au bureau du club (stade).</p>
